

Estimation des frais activités, animations et classes de dépaysement – année scolaire 2026/2027

Les frais présentés ici sont une estimation, ils pourront donc encore varier, mais vous pouvez ainsi évaluer ce que vous devrez payer cette année. Les décomptes vous seront remis via l'application APSchool. Si les frais scolaires dépassent 50€, vous pouvez demander à payer en plusieurs fois. En cas de difficulté, contacter le secrétariat (02/652 47 63).

Frais scolaires autorisés (= les frais que l'école peut vous réclamer au coût réel, elle ne fait aucun bénéfice sur ces activités) : prix d'entrée à la piscine, activités culturelles et sportives auxquelles les élèves participeront cette année, séjour.	Accueil	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Jeunesses musicales 12.50€ - animation fin d'année +/-10€
	M1	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Jeunesses musicales 12.50€ - animation fin d'année +/-10€
	M2	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Jeunesses musicales 12.50€ - Journée Adepts +/- 23€
	M3	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Jeunesses musicales 12.50€ - Journée Adepts +/-23€
	P1	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Les 3 Chardons 6.50€
	P2	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Les 3 Chardons 6.50€ - Croix Rouge 8€
	P3	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Classes de découvertes 3 jours +/- 170€
	P4	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Croix Rouge 8€
	P5	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Classes de sports ADEPS 5 jours +/- 260€
	P6	Théâtre 6.50€ - Planète Mômes 5.50€ - Cap Sciences 13€ - Croix Rouge 12€ - Classes de neige +/- 700€ - Walibi 28€
	M3 à P6	Les frais d'entrée à la piscine vous seront communiqués lors de sa réouverture.

Frais scolaires facultatifs (= les frais que l'école peut vous proposer, mais vous n'êtes pas obligé de les accepter et cela ne peut pas avoir de conséquences sur les apprentissages de votre enfant) : achats groupés facultatifs, abonnement à une revue.	/
---	---

Frais extrascolaires (= les frais qui correspondent à des périodes, des activités ou des services qui ne sont pas obligatoires. L'école peut vous les réclamer si vous décidez que votre enfant va en bénéficier) : temps de midi, garderies, repas, photos scolaires.	Accueil extrascolaire	Les redevances sont fixées comme suit : Accueil du matin de 7h00 à 7h40 (avant les cours) : forfait de 0,75€ (1/2h) Accueil du soir : payant par demi-heure de 15h45 à 18h00 Accueil du mercredi après-midi : payant par demi-heure de 12h20 à 18h00. Le tarif est fixé comme suit : 1 ^{er} enfant : 0,75€ par demi-heure 2 ^{ème} enfant : 0,60€ par demi-heure 3 ^{ème} enfant : 0,45€ par demi-heure. En cas de dépassement de l'horaire, une redevance de 5,15€ par demi-heure et par enfant sera appliquée. En ce qui concerne l'accueil extrascolaire payant du soir et du mercredi après-midi, toute demi-heure entamée est considérée comme due.
	Repas chauds	Maternelle : potage 0,50€ / repas 3,75€ Primaire : potage 0,65€ / repas 4,20€
	Photos scolaires	Pochette pour environ 15 à 18€

